



Duc & Préneuf

RHÔNE-ALPES

Saint-Genis Laval, le 30 juillet 2009

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Duc & Préneuf Rhône-Alpes soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

Gaspard de Préneuf
Directeur

DUC & PRENEUF
SAS capital 500 000 €
RC LYON B 344 898 580
1, allée Gay-Lussac
69230 ST GENIS LAVAL
Tél. 04 72 39 90 33 - Fax 04 78 56 57 45



■ **BÂTISSEURS DE PAYSAGES** : création, entretien, rénovation de tous espaces verts, terrains de sports, golfs.

1, Allée Gay Lussac • BP 37 • 69564 St Genis Laval Cedex • Tél : 33 (0) 472 39 90 33 • Fax : 33 (0) 478 56 57 45

SAS au capital de 500.000 € - 344 898 580 RCS Lyon - APE 014B - Identification CEE : FR 50 344 898 580